

Fiche Action Résidence d'Accueil Paramar

| Porteur de l'action | Intervenant |
|---|--|
| Fondation Édith Seltzer 118 route de Grenoble - 05100 Briançon 2 rue du Dr Provansal - 05300 Laragne | Isabelle BARRIOL, Raphaël DEMARIA, Mireille BESSON, Jean-Charles CHIGHINE, Kaouthar LEON, Léa DEVAL 04 92 54 40 18 / 06 31 75 98 31 paramar@fondationseltzer.fr |

Public concerné

La Résidence Accueil Paramar est destinée à l'accueil des personnes majeures :

- Fragilisées par des troubles psychiques stabilisés
- En capacité d'accéder à un logement privatif en autonomie, dès lors que l'accompagnement et les soins nécessaires sont assurés par les services locaux (SAMSAH, CMP, CSAPA, ADMR, UDAF...)
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- À faible niveau de revenus, sans critère d'âge
- Motivées par l'expérience de ce mode de résidence

La résidence est mixte.

Les animaux de compagnie peuvent y être admis sous certaines conditions.

Mission

La Résidence Accueil Paramar est une résidence sociale.

Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée. Sa spécificité est d'offrir aux résidants la garantie d'un accompagnement, avec le réseau des acteurs de l'insertion et du soin dans le département.

La Résidence Accueil Paramar à Laragne, dans les Hautes-Alpes, a vocation à accueillir des personnes isolées, désocialisées, qui en raison de troubles psychiques, ont besoin d'un soutien pour se maintenir dans un logement autonome.

Objectifs

- 1- Proposer un habitat durable et adapté aux personnes à faibles ressources présentant un trouble psychique.
- 2- Lutter contre l'isolement
- 3- Assurer une mission de veille, d'orientation et de coordination concernant la santé et le suivi administratif des résidants.

Description de l'action

La Résidence Accueil Paramar se veut un lieu ouvert, convivial, dans lequel les personnes se retrouvent autour de projets communs.

Le logement est assorti de la présence d'hôtes dont le rôle est de :

- Veiller à ce que chacun entretienne son logement, proposer le soutien d'un service à domicile (ADMR, CCAS, Vivre Dans Son Pays VDSP...) si besoin.
- Assurer la gestion locative.
- Favoriser le maintien dans le logement.
- Assurer une écoute et une présence continue auprès de chaque personne, évaluer leur

Fondation Edith Seltzer

besoin et les orienter vers les services extérieurs. Ce travail, en étroite collaboration, permet un accompagnement individualisé de qualité.

- Avec l'adhésion des personnes, favoriser le lien avec la famille, les proches.
- Proposer des activités extérieures et accompagner les projets de sorties et d'activités exprimés par les résidants.
- Proposer des activités sur site : bricolage, jardinage, espace vert, cuisine, repas convivial...
- Animer et réguler les espaces de vie collectifs. Soutenir la dynamique de l'association Phoenix, association des résidants.
- Faire vivre le conseil des résidants.
- Faire respecter le règlement intérieur.

Professionnels impliqués

L'accompagnement est réalisé par une équipe pluri professionnelle composée de 3 hôtes : 1 coordinatrice, 1 Monitrice-éducatrice, 1 factotum/maitre de maison. La présence des hôtes est prévue en journée, ils n'assurent pas la fonction de veilleurs de nuit. Une astreinte téléphonique est prévue au sein de la Fondation.

Durée de l'action

Il n'y a pas de limitation de durée des contrats de résidence, néanmoins, lorsque la situation des résidents le nécessite en particulier pour des raisons de santé, ils peuvent être orientés vers une structure plus adaptée.

Procédure d'orientation

Les demandes sont adressées au SIAO.

Après validation par la commission SIAO, un dossier complémentaire est à envoyer à la coordinatrice, accompagné d'une lettre de motivation.

Adresse d'envoi des dossiers : Résidence Paramar, rue du Dr Provansal, 05300 Laragne

S'agissant d'un logement durable et spécifique, les personnes intéressées doivent visiter le site et rencontrer l'équipe avant de faire la demande.

À la suite d'un entretien avec l'équipe, la décision est prise par la commission d'admission de la résidence et adressée par courrier à l'intéressé et à l'instructeur de la demande.

Les modalités d'admission s'organisent avec les hôtes (dossier APL, FSL, installation, etc.).

Capacité et lieu de réalisation

La résidence comprend 25 appartements : 24 T1 35 m² et 1 T1 bis de 28 m² avec cuisine aménagée et des espaces communs : cuisine, salon TV, séjour/salle de réunion, atelier, buanderie. Des espaces verts, un parking, une terrasse.

2 bureaux pour les hôtes.

La résidence se situe à Laragne, à proximité du CHBD et proche du centre-ville. Les mardis, jeudis et vendredis, une navette permet de rejoindre le centre-ville.

Aspect financier

La participation financière du bénéficiaire :

est sollicitée

X est obligatoire participation fixe (le résident assure le financement de leur loyer)

Fondation Edith Seltzer

X en fonction des ressources

ne conditionne pas l'entrée

| | |
|--|---|
| Ouverture des droits de l'APL : <input checked="" type="checkbox"/> OUI : APL foyer <input type="checkbox"/> NON | Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
|--|---|